

**Syndicat de l'Agriculture  
Réunion du Conseil national  
18-20 avril 2011  
Hôtel Four Seasons, Vancouver (C.-B.)**

**PROCÈS-VERBAL**

**Participant(e)s**

<b>Exécutif national</b>	<b>Conseil national</b>
Bob Kingston, président national Debbie Forsythe, 1 <sup>ère</sup> VPNE Denis Sicard, 2 <sup>e</sup> VPNE Howard Willems, 3 <sup>e</sup> VPNE (par Skype) Fabian Murphy, 4 <sup>e</sup> VPNE	Sam Barlin, MB, NO ON et Nunavut Brenda Baergen, N. SK (par Skype) Jean Cloutier, E. Qc Michele Coe, S. AB Rick Cormier, O. Atl Milton Dyck, S. SK Teri Friday, directrice nationale, CCG Bob Jackson, O. C.-B. et Yukon Meraiah Krebs, directrice nationale CFP et ÉFPC John Langs, NE ON Terri Lee, directrice nationale suppléante/PÉ Jane McDonald, E. Atl Darrell-Lee McKenzie, E. C.-B. Glenn Miller, SO ON Danielle Moffet, directrice nationale, MDN Barry Payne, E. ON, Ottawa-Gatineau Raphaël Tarasco, O. Qc Mike Vanson, N. AB et T.N.-O.
<b>Personnel</b>	
Larry Budge, agent administratif Sylvie Rochon, agente syndicale Elaine Massie, agente syndicale Nancy Milosevic, agente syndicale Debbie Ramsay, secrétaire archiviste	Absente : Marianne Hladun, directrice nationale, PÉ

**Lundi 18 avril 2011**

**1. Convocation**

Le président national, Bob Kingston, déclare la séance ouverte à 9 h10, puis souhaite la bienvenue à tout le monde à Vancouver.

## 2. Observations liminaires

B. Kingston fait remarquer que l'ordre du jour sera très chargé au cours de cette séance, puis prévient tout le monde que H. Willems et B. Baergen assisteront aux réunions par Skype.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

### Ajouts :

19. Questions concernant l'ACIA –

- Changement : Au lieu de Système de classification neutre, lire « Classification des AS et CR », et

- Ajout : Initiative de formation nationale de la C.-B., inspection des programmes multiples EG 03/04 et fermeture de l'établissement 401 XL Bœuf à Calgary

Séance à huis clos – N.-B. : décision à prendre à la fin de la journée.

23. Résolution concernant la discipline – Raphaël Tarasco

**P/A/A** M. Coe/J. Langs – vote à mains levées : adopté.

## 4. Heures des séances

### Jour 1

9 h - midi	Points de l'ordre du jour
13 h 30 - 16 h 30	Points de l'ordre du jour
16 h 30 - 17 h	Séance à huis clos

### Jour 2

9 h - midi	Réunions des comités permanents
13 h 30 - 15 h	Réunions des comités permanents
15 h - 17 h	Points de l'ordre du jour

### Jour 3 (\*Déjeuner fourni)

9 h - midi	Rapports des comités permanents
13 h - 16 h	Rapports des comités permanents
16 h - 17 h	Points restants de l'ordre du jour

**P/A/A** – G. Miller/J. Langs – vote à mains levées : adopté.

## **5. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil du 2 au 4 novembre 2010**

### Rectification

Aucune.

**P/A/A** – R. Cormier/J. Cloutier : adopté.

## **6. Affaires découlant du procès-verbal précédent**

### Rapport sur les suivis

#1 – Temps de préparation rémunéré – Arbitrage prévu en juillet. L'agent s'occupant de ce dossier est John Vander Velde, qui travaille depuis le bureau d'Edmonton de l'AFPC. B. Kingston fait remarquer que cette question a été avancée en tant que revendication contractuelle mais qu'elle pourrait être retirée. Le libellé n'a pas encore été mis à l'essai, c'est pourquoi cela pourrait bien ne pas être utile.

#2 – La nouvelle politique en matière de dotation a été envoyée il y a quelque temps à des fins de commentaires. La question de la dotation constituera un point régulier abordé aux réunions du CSP des RH, c'est pourquoi si vous désirez soulever un problème quelconque, veuillez le laisser savoir à D. Forsythe. Du fait que la politique n'a pas encore été mise au point, elle reviendra au comité en question, ainsi que devant un certain nombre d'autres comités, avant son approbation finale. Le comité se réunit tous les trois mercredis de chaque mois, sauf en juillet et août. Deux questions touchant la dotation sont soulignées à ce moment-ci :

- sur une affiche pour un poste GL MAN 09, les études postsecondaires ont été ajoutées ce qui élimine certain(e)s employé(e)s, et
- à la suite du départ à la retraite d'un EG 05, le poste a été reclassifié EG 04. L'employeur a essayé de déplacer un EG 05 à ce poste mais du fait de sa reclassification au niveau 04, le syndicat s'y est opposé.

D. Forsythe en prendra note pour en discuter à la prochaine réunion.

#3 – Obligation de prendre des mesures d'adaptation (ACIA) – Pas de déblocage sur ce front, la question n'ayant pas encore été assignée, et aucun délai n'étant fixé. La discussion porte sur les nombreuses questions concernant l'absence de formation. Les gestionnaires ne savent pas comment régler ce problème et ne comprennent pas non plus leur rôle dans de telles situations. Certaines personnes ont suivi une formation pour donner un cours sur la sensibilisation au harcèlement au travail, et il est entendu qu'elles peuvent être aussi utilisées pour donner d'autres cours de formation. B. Kingston indique que cette question sera de nouveau soulevée à la prochaine réunion du CCSPN devant avoir lieu en juin.

B. Kingston fait remarquer que le PAM a préparé le cours de formation sur le respect en milieu de travail, mais du fait qu'il n'est pas conforme à celui du CTC, on s'inquiète de le donner puisqu'il n'est ni exact ni à jour. On est dans l'ensemble d'avis que la sensibilisation à cette question est importante et que le cours de formation pourrait être donné en précisant qu'il ne répond pas aux exigences du code; après une discussion sur la question, on fait remarquer qu'il vaudrait mieux retirer le cours de formation jusqu'à ce qu'il soit mis à jour ou modifié.

B. Kingston précise qu'il existe sur le site du CCHST (Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail) un outil électronique gratuit sur la violence en milieu de travail<sup>1</sup>, puis il encourage tout le monde à l'utiliser. Il ajoute par ailleurs qu'AAC prépare quelque chose. F. Murphy précise qu'à la dernière réunion du CSST national, la politique sur la violence au travail a été révisée puis adoptée. Le cours de formation sera donné en ligne et géré par un(e) employé(e) spécialiste de la SST. Ce cours a été élaboré de façon à ce que des modifications puissent y être apportées au cours de la nouvelle année. B. Kingston ajoute que quelle que soit la formation que vous avez déjà suivie, il vous faudra en suivre d'autres. J. Langs propose que le cours soit donné le « Jour de la famille » en Ontario et que l'on envisage aussi la possibilité de donner une formation sur les journées « sans décès ».

#4, #5, #6 et #7 – Examen des obstacles/formation des formateurs/sensibilisation au harcèlement : B. Kingston fait savoir que le dossier est clos puisque l'ACIA va dorénavant embaucher au niveau de travail et que le problème n'existera plus. Certaines personnes ont été embauchées au niveau EG 02 et attendent de passer un examen -- cette question sera traitée à la prochaine réunion du CCSPN. Certains exemples dans l'Ouest indiquent que ce n'est pas nécessairement ce qu'il se passe, et que les approches en matière d'embauche semblent grandement variées à travers le pays. M. Vanson enverra à B. Kingston une affiche bien précise qui circonscrit les protocoles conflictuels. B. Kingston la fera parvenir à l'ACIA. Il discutera également de la situation des employé(e)s embauché(e)s en vertu de l'ancien processus et du niveau auquel les employé(e)s de durée déterminée seraient embauché(e)s. B. Kingston précise que nous n'aurons pas à attendre le procès-verbal officiel de la réunion du CCSPN de juin, et que l'information sera transmise le plus rapidement possible.

À propos de la formation des formateurs et formatrices, J. Langs indique que le cours qui a été donné s'est bien passée sauf si l'on tient compte du fait que certaines personnes, principalement des gestionnaires, qui devaient le suivre ne sont pas présentes. B. Kingston souligne le fait que ces cours mixtes sont obligatoires et que nous devons connaître les noms des personnes en question pour pouvoir régler ce problème.

---

<sup>1</sup> [http://www.ccohs.ca/products/courses/violence\\_awareness/](http://www.ccohs.ca/products/courses/violence_awareness/)

B. Jackson cherche à savoir pour quelle raison une seule séance a été offerte dans l'Ouest. B. Kingston précise qu'il était prévu d'offrir au moins une séance, et que si vous en voulez davantage et que votre gestionnaire est d'accord, il n'y a aucun problème à ce qu'il y ait d'autres séances. Il précise qu'il y a de nouveaux documents qui doivent également être pris en considération.

#8 - Inspection à destination : J. Langs fait savoir que des griefs sont en attente depuis plus de deux ans. B. Kingston propose de faire une demande de transmission au palier suivant lorsque les griefs se retrouveront officiellement au troisième palier, et que le bureau national va se charger d'en fixer la date.

#9 - Groupe opérationnel unique (GOO), CCG – Il est indiqué que le Comité directeur s'est réuni.

#10 - Statuts et Règlements : D. Sicard fait remarquer que les modifications ont été approuvées à la dernière réunion du Conseil, et que les résolutions sont en voie de préparation pour le Congrès.

#11 - Représentant(e)s au Comité de la S&S : F. Murphy précise que le Comité des Statuts et Règlements s'est penché sur la question et que l'article a été rédigé puis affiché sur le site.

#12 – Examen PI : Une mise à jour a été affichée sur notre site le 16 avril 2011. B. Kingston a eu une réunion avec O. Boudreau au cours de laquelle les possibilités de régler la majorité des griefs en suspens ont été discutées.

S. Rochon s'engage à remettre à J. Langs le document sur les fruits et légumes frais.

#13 – Manuel des directeur(ice)s nationaux(ales)/VPR : Les membres du Conseil ont reçu une copie de ce document. B. Kingston précise qu'il s'agit d'un document évolutif et qu'ainsi toute suggestion ou idée pour le manuel peut être envoyée à n'importe quel moment. D. Forsythe ajoute que le manuel sera révisé selon les besoins puis distribué aux membres nouvellement élus du Conseil national, mais qu'il ne fait pas partie de la trousse Info Clé.

#14 – Sélection des membres au Comité de la S&S : Cet article a été élaboré et affiché sur le site.

B. Kingston précise qu'actuellement à l'ACIA aucun membre n'a été approuvé par le protocole établi pour représenter les gestionnaires à l'un quelconque des comités. B. Jackson propose que des superviseur(e)s assistent aux réunions si les employé(e)s demandent qu'ils ou elles soient présent(e)s, ou bien en tant qu'invité(e)s, tant qu'ils ou elles ne participent pas aux discussions. B. Kingston indique quant à lui qu'il faudrait faire très attention relativement à la présence de superviseur(e)s aux réunions des comités en tant qu'invité(e)s, sauf pour des questions bien précises.

R. Cormier fait savoir qu'un comité local de la SST a été créé dans sa région mais que l'employeur refuse de signer le mandat tant qu'il n'aura pas choisi un(e) représentant(e) de la direction (un(e) superviseur(e)). B. Kingston ajoute que le code indique où vous obtenez votre représentant(e) syndical(e), et que les règlements en font autant pour les représentant(e)s de la direction. Le processus est très clair; s'il n'est pas suivi, vous n'avez tout simplement pas de comité.

M. Coe demande des précisions quant au rôle des coordonnateur(ice)s régionaux(ales). B. Kingston lui répond que les conseillers et conseillères en SST sont nos membres et qu'ils ou elles peuvent siéger aux comités si nous le décidons. S'ils ou elles font partie d'un comité, dans ce cas c'est nous qui sommes représentés, et ils ou elles ne peuvent donc représenter la direction. Il ajoute que ce sont les coprésident(e)s qui s'entendent sur les points à inscrire à l'ordre du jour.

#15 – Campagne sur la salubrité des aliments : B. Kingston indique qu'il nous reste des fonds venant de notre dernière demande, et qu'il préparera une nouvelle demande de financement de sorte que si le Conseil décide de poursuivre cette campagne tout sera prêt. Il espère que tout le monde s'est inscrit sur le site Web, et ajoute que quelque chose devrait bientôt être publiée aujourd'hui au sujet de l'élection. B. Kingston confirme que cette campagne et aussi celle sur *ActionGrain* formeront un poste budgétaire.

#16 – Réaffectation des employées enceintes : Un article a été rédigé puis affiché dans notre bulletin S&S puis sur notre site Web. Cette question soulève encore quelques préoccupations : si l'employée travaille dans un abattoir, il n'y a pas d'autres travaux auxquels elle peut être affectée. L'employeur doit néanmoins la réaffecter ou bien la renvoyer chez elle, avec son salaire, jusqu'à ce qu'elle soit orientée vers un médecin de son choix, de préférence un(e) obstétricien(ne), avec spécialisation en SST. L'autre question est de savoir si l'employée désire continuer de travailler. B. Kingston fait remarquer que même si cela n'est pas conseillé, l'employée en question a le droit d'agir ainsi, jusqu'à un certain point. M. Krebs précise que le bulletin de l'AFPC sur la question est quelque peu contradictoire par rapport à l'information qui figure dans notre bulletin. F. Murphy ajoute que l'article de l'Alliance précise ce qui se passe dans cette situation, ce que le code prévoit et aussi que le code comporte des erreurs, ajoutant qu'il doit être rectifié.

## **7. Finances et communications**

Ce point est renvoyé au Comité des finances et des communications – voir rapport ci-joint.

## 8. Personnel du bureau national

B. Kingston indique que Sylvia Prowse a pris sa retraite en février et qu'elle aimerait avoir des nouvelles des gens en place. La durée du poste de Linda Koo a été prolongée jusqu'à la fin de ce cycle financier, mais une décision en la matière sera prise au Congrès. B. Jackson cherche à savoir si la salle du Conseil est maintenant disponible. B. Kingston indique que L. Koo se sert actuellement de cet espace mais qu'il sera transformé en salle du Conseil comme cela avait été prévu.

## 9. Le point sur les employeurs

B. Kingston demande s'il y a des questions sur les mises à jour qui ont été fournies. Il précise que les points sur la santé et la sécurité seront détaillés dans le rapport du Comité de la S&S.

## Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

### Q et R

Précision – Le vétérinaire responsable (VR) décide quel enjeu est une DAC (demande d'action corrective) ou pas; la politique est mal interprétée; un courriel sera envoyé (B. Baergen).	Le VeC a son mot à dire pour savoir si le DAC est satisfait ou va de l'avant, mais non pas sur ce que l'inspecteur ou inspectrice a écrit.
Postes irréguliers aux laboratoires : pas de consultation ni de discussion avant la mise en application - Que pouvons-nous faire?	M. Dubuc veut reprendre la consultation en ce qui a trait aux laboratoires, et nous lui avancerons des preuves et verrons où cela nous mène. B. Kingston a téléphoné à C. Prince qui s'est engagé à soulever la question auprès des directeur(ric)e(s) exécutif(ve)s pour les prévenir du processus. C. Prince a confirmé qu'il avait agi ainsi, aussi devrions-nous voir des changements.
Le message n'a pas été transmis aux gestionnaires de l'inspection, c'était plutôt les gens des RH qui avaient l'information. Non disposés à examiner les heures supplémentaires.	B. Kingston précise que ce cas particulier a été transmis à C. Prince et qu'il a demandé à R. Cormier de retourner dans la région pour confirmer que quelque chose avait été fait.
Qui fait partie de l'équipe de consultation nationale?	R. Olynyk, R. Cormier, J. Langs et R. Tarasco.
Que fait l'équipe?	B. Kingston indique que des consultations ont eu lieu et qu'il remettra un rapport comprenant une présentation en PowerPoint et un résumé.
En ce qui a trait aux heures irrégulières : Les documents ont-ils remis au Conseil?	Non, la consultation n'a pas lieu et les problèmes ont été signalés à C. Prince. Ce dernier a contacté

	les directeurs et directrices, aussi nous devrions bientôt voir des changements. B. Kingston examinera les courriels et enverra des ébauches au Conseil.
Décisions prises au niveau national mais aucune mesure au niveau régional. Comment pouvons-nous faire face à la situation?	Nous avons signalé le problème à C. Prince. Il nous faudra insister sur une communication conjointe signée et préparée avant de quitter la réunion. Il y aura une téléconférence la semaine prochaine avec l'équipe de consultation, et nous en discuterons davantage.
Les protocoles d'entente (PE) sur les congés annuels ne sont pas renouvelés. Que faire?	Si les ententes ont été simplement annulées, nous pouvons aller devant la Commission des relations de travail. Nous nous penchons aussi sur la question pour savoir quel préavis a été donné. S. Rochon confirme que des décisions ont été prises en faveur de ces ententes que nous pouvons examiner. B. Kingston fait remarquer qu'il serait bien d'envoyer l'une quelconque de ces ententes au bureau national à des fins d'examen.
Demande de définition de double emploi.	B. Kingston soulèvera la question à la prochaine réunion du CCSPN.
Demande de mise à jour/précision sur la structure de gouvernance renforcée.	L'ACIA a un processus un peu compliqué pour que les choses se fassent. Elle essaie d'améliorer la structure et de rationaliser la méthode d'approbation des lignes directrices et politiques.
En ce qui a trait au Cadre de politique de la CSP, quel est le statut des gestionnaires non exclus représentant la direction?	B. Kingston fait savoir que cela ne sera pas autorisé, et qu'il n'y aura aucune exception, pour tous les employeurs.
Pourrait-on afficher quelque chose sur le site Web au sujet de l'examen de la classification de la catégorie administrative?	Oui.

## **Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)**

### **Regroupement des services de paye**

D. Forsythe présente un résumé de cette initiative, à savoir qu'en fait rien n'a été changé depuis l'affichage de l'information en la matière sur notre site. Nous savons qu'il y aura toutefois deux phases, et que la première comprendra quatre vagues, et que tous nos membres feront partie de cette première phase. L'employeur n'a pas d'autre information à ce sujet. Une autre réunion aura lieu en mai entre l'Alliance et le Conseil du Trésor. Les ministères suivent les orientations initiales qui leur ont été fournies mais les choses pourraient changer selon les résultats de l'élection fédérale. Il y a des problèmes de dotation, à savoir qu'on essaie de faire en sorte que les postes restent occupés du fait que des membres s'en vont pour chercher d'autres emplois en raison de l'incertitude qui règne. L'Alliance voudrait qu'un groupe de travail national soit créé. Elle a



rencontré le Conseil du Trésor à une reprise et espère que d'autres réunions auront lieu tous les mois une fois les choses en place. Il y a un site Web sur la question. Toutefois, peu de renseignements sont disponibles pour le moment, mais une section Q & R devra bientôt être mise en place, laquelle s'avérera utile. L'Alliance voudrait constituer un groupe consultatif de membres AS actifs. Elle voudrait aussi avoir les adresses de courriel à la maison de toutes les personnes de la communauté de la rémunération de façon à ce qu'elles soient mises au courant des dernières nouvelles. Devant la mise en place du nouveau système de rémunération, les effectifs passeront de 1 700 à 550. Il est proposé que l'immeuble soit celui actuellement consacré à l'enregistrement des armes à feu si ce registre disparaît. Il a aussi été proposé de mettre sur pied un environnement de travail ressemblant à un centre d'appels ou encore à un système de libre-service. Il est en outre envisagé de former des personnes qui se pencheraient sur une question bien précise, mais nous n'avons pas d'autres renseignements ni de confirmation en la matière. D. Forsythe souligne que nous préviendrons le Conseil dès que des renseignements seront publiés.

Y a-t-il des discussions sur l'assurance de la qualité?	Non, les ministères suivent tout simplement l'annonce initiale. D. Forsythe ajoute que nous avons eu une réunion avec l'Alliance avant sa réunion avec le Conseil du Trésor, et que nous lui avons remis une longue liste de questions auxquelles nous espérons avoir des réponses.
Quel est le statut des nouveaux programmes de rémunération?	Rien n'a encore été déterminé.
Qui fait partie du groupe de travail d'AAC?	D. Forsythe et S. Rochon ont rencontré Michael Morin, directeur principal, Efficacité organisationnelle et rémunération; Gisèle Souque, directrice, Rémunération, et Ceci O'Flaherty, directrice, Relations de travail.
Savons-nous quand ce transfert aura lieu?	Non, des discussions ont eu lieu sur l'envoi d'un questionnaire au personnel de la rémunération sur la formation, leurs intérêts, les transferts, etc.
Qui fait partie du Groupe de travail de l'Alliance?	Patty Ducharme, David Orfald, Howie West et un(e) représentant(e) de chaque Élément. D. Forsythe enverra un courriel pour faire appel à la participation de nos membres. Le nom de S. Entwistle a été transmis à l'Alliance.

### Examen GL

Y a-t-il une date limite à laquelle contacter les membres qui ont rempli les questionnaires?	Pas de date limite, réunion le 28 avril. La plupart de la cartographie sera terminée et nous serons en mesure d'envoyer les descriptions aux GL.
Vérifions-nous le mappage?	Non, nous espérons avoir des nouvelles des membres qui ont des préoccupations

	quelconques.
Quelle est la date de rétroactivité?	Avril 2003.
À propos des préoccupations selon lesquelles les questions ne seront pas réglées au cours de cet exercice : Que peut-on faire?	B. Kingston précise que ce processus n'a été conçu que pour regrouper les descriptions de fonctions et non pas pour régler les problèmes de classification au travail.
Préoccupations pour vérifier que les descriptions de fonctions sont rédigées de façon juste et équitable.	Si quelque chose a été retirée d'une description de fonctions, cela pourrait avoir des répercussions. Il a été demandé à M. Dyck de préciser les domaines où il y a eu des problèmes. Nous demanderons que le Ministère se penche sur la question. Nous avons accepté de traiter des questions avant que le processus ne soit terminé afin d'éviter tout grief éventuel.

### Examen EG

Y a-t-il des délais pour aller au dernier palier concernant l'Examen EG?	Non.
Se servira-t-on du même processus de règlement informel des conflits que celui de l'Examen GL?	Non, ce processus n'était pas efficace, a pris beaucoup trop de temps et gaspillé bien des efforts. Il ne sera plus utilisé.

### Commission de la fonction publique (CFP)

Les plaintes de harcèlement et autres enquêtes en la matière sont difficiles à traiter lorsque personne de la section locale vient de cet employeur. Quelle discussion y a-t-il eu au niveau national en la matière? (B. Jackson fait remarquer plus tard que ces problèmes sont signalés dans les rapports des VPR).	Aucun engagement n'a jamais été exprimé, c'est pourquoi aucune CSP officielle n'a eu lieu.
Une présidente de section locale s'est fait dire qu'elle ne peut siéger au CCSP local. Que faire?	Il n'est pas nécessaire que vous veniez de cet employeur bien précis pour siéger au CCSP. En cas de problème, B. Kingston le laissera savoir à D. Moffet lors de la prochaine réunion du CCSPN au MDN.
Nous faut-il davantage d'évaluateur(ric)e(s) pour procéder à des tests supplémentaires?	La discussion devait permettre des dispositions de travail différentes du fait qu'actuellement il n'y a aucune souplesse. Un essai a été entrepris pour la mise en place d'un horaire comprimé au sein de la section faisant l'objet d'un essai. La direction générale n'appuie plus ce principe du fait qu'elle a embauché davantage de personnel.
Le télétravail est-il possible?	Il faut être dans la salle.
Y a-t-il eu des communications concernant les évaluateurs ou évaluatrices procédant à davantage de tests chaque jour?	Cela a été pris en compte durant les phases d'essai du programme.

### **École de la fonction publique du Canada (ÉFPC)**

T. Lee fait remarquer que l'emploi des employé(e)s de durée déterminée à long terme (quatre ans) n'a pas été renouvelé. La direction a restructuré cette pratique du fait qu'elle n'a aucun renseignement sur le nombre d'étudiant(e)s. B. Kingston précise qu'un moins grand nombre de nos membres sont utilisés. Il ajoute que l'École est déjà depuis un certain temps dans cette incertitude. B. Kingston demande au Conseil d'exercer des pressions sur nos employeurs pour avoir recours à l'ÉFPC. Il faut encourager tous les employeurs à regrouper leurs ressources lorsqu'ils le peuvent pour procéder à des embauches en tant que groupe. Vous pouvez travailler sur cette question lors de la CSP.

M. Krebs demande une mise à jour sur la récente réunion de l'Exécutif de l'ÉFPC. B. Kingston fait savoir que le nombre de sites de l'École va passer de six à trois à Ottawa. Elle était dans l'obligation de procéder à des consultations sur ce point, mais ne l'a pas fait. Nous avons téléphoné à la nouvelle présidente et l'avons rencontrée pour en discuter. On a écouté nos préoccupations, à savoir que l'École n'avait pas suivi le processus prévu. Un groupe de travail a été constitué pour se pencher sur la question du déménagement. Une réunion était prévue mais l'École l'a annulée. Elle a proposé que certaines classes déménagent à Asticou -- ce serait, pour le groupe de travail, une question à régler. B. Kingston ajoute que l'École a aussi annulé la réunion du Comité d'orientation de la politique en S&S.

### **Ministère de la Défense nationale (MDN)**

B. Jackson cherche à savoir si le problème concernant la supervision à Esquimalt touche la même personne, ce à quoi D. Moffet confirme que tel est le cas et qu'il y a eu des améliorations dans le dossier.

B. Kingston précise que la traduction de l'anglais du rapport sous « griefs et plaintes » devrait préciser que le renvoi durant un stage est au niveau de l'arbitrage.

### **Commission canadienne des grains (CCG)**

B. Jackson soulève les préoccupations de la Section locale de Prince Rupert, en ce qui a trait à la documentation, à l'AGA, à l'inspection en matière de santé et de sécurité, et au mandat. T. Friday fait savoir qu'elle n'a reçu aucune indication de problèmes et qu'elle s'est entretenue avec le nouveau président de la section locale. Elle ajoute qu'elle va bientôt se rendre à Prince Rupert pour s'assurer que tout marche bien.

## **10. Fonds de justice sociale du Syndicat de l'Agriculture**

D. Forsythe précise que la résolution adoptée en 2008 au sujet de la création du Fonds de justice sociale avait un certain nombre de paragraphes « Qu'il soit résolu que », y compris le suivant : « Qu'il soit par ailleurs résolu qu'après une période de trois (3) ans, une évaluation soit effectuée par l'Exécutif national et que des recommandations soient transmises au Conseil national quant au financement du Fonds de justice sociale et à la faisabilité pour le Syndicat de l'Agriculture de continuer d'administrer le Fonds, ou bien de se joindre au Fonds de justice sociale de l'AFPC, ou de trouver une autre option. » D. Forsythe fait savoir que l'Exécutif a eu une discussion sur la question et souhaite recommander le statu quo (soit 50¢ par membre et par mois) et que le Fonds continue d'être administré par le Syndicat de l'Agriculture.

On demande le **vote** sur la question

**Motion adoptée – Vote consigné no.17**

## **11. Le point sur la négociation collective**

Ce point est renvoyé au Comité de la négociation collective et de la santé et de la sécurité – voir rapport ci-joint.

## **12. Rapports des comités permanents – Voir mercredi 20 avril 2011, page 18.**

## **13. Congrès de 2011 du Syndicat de l'Agriculture**

Certaines sections locales n'ont toujours pas envoyé les renseignements concernant leurs délégué(e)s; nous devons prendre une décision à propos d'une résolution sur la question.

Certains membres du Conseil n'ont pas encore envoyé leurs rapports au Congrès, lesquels doivent l'être d'ici à la fin du mois de février. Veuillez les remettre le plus tôt possible au bureau national.

B. Jackson présente la mise à jour suivante sur le Congrès :

- Le logo du Congrès a été approuvé et figurera sur toute la correspondance du Congrès.
- L'article choisi par le Comité d'accueil pour être vendu sera un t-shirt noir et blanc (pour homme et femme), au coût d'environ 35 \$. (B. Jackson cherche à savoir si le Syndicat de l'Agriculture remettra le t-shirt au Conseil, ce que confirme B. Kingston). Il aimerait des commentaires cette semaine au sujet d'autres articles que nous pourrions vendre : chemisettes de golf, vestes, etc.

- Autres articles du Congrès : sac, classeur, trousse, etc. : le bureau national se penchera sur la question. D. Forsythe précise que nous prévoyons avoir un porte-adresse pour les bagages, comportant le logo du Syndicat de l'Agriculture pour le Congrès.
- Le Comité d'accueil fera en sorte que des personnes seront présentes à l'aéroport pour diriger les délégué(e)s vers le « Sky Train ».
- Le Comité d'accueil essaiera d'avoir la liste des événements et de la distribuer. À ce sujet, T. Lee a reçu un livret d'information de l'UCET que nous espérons utiliser et remettre aux délégué(e)s avant leur arrivée au Congrès.
- La réception lors de la première soirée (trois heures, de 19 h à 22 h) aura lieu sur la terrasse extérieure de l'hôtel (un orchestre de la région sera sur place).
- Les divertissements pour le banquet sont en voie d'examen.
- On se penche sur la possibilité d'une croisière en bateau (passage Burrard, ruisseau False) lors de la dernière soirée.
- L'hôtel Four Seasons de Whistler offre des chambres aux mêmes tarifs que ceux du Congrès, pour la semaine précédant et suivant le Congrès.

L. Budge demande que toutes les personnes qui désirent une salle pour une réunion de caucus régional précisent cette semaine par courriel les heures auxquelles elles veulent une salle pour que nous puissions les attribuer aux divers caucus. À l'heure actuelle, nous avons loué deux salles et une autre sera aussi retenue durant tout le Congrès.

#### **14. Manuel des dirigeant(e)s nationaux(ales)**

La version complète du manuel a été envoyée au Conseil.

#### **15. Rapports des VPR**

Points soulignés :

- Pas de place pour la signature des VPR : le formulaire sera mis à jour pour inclure leur signature.
- Changement sur le site Web pour indiquer les cinq chiffres de toutes les sections locales.
- Les VPR qui n'ont pas de rapport complet sur les sections locales doivent appeler les sections concernées, avoir des discussions et remplir le formulaire à partir des résultats de ces discussions.

## **16. Mise en application de la décision Grover**

Tout le monde a une copie de la décision. On fait remarquer qu'il y a des limites à sa mise en application. Elle concerne principalement les questions touchant la santé et la sécurité au travail. B. Kingston indique qu'à l'ACIA cela a été précisé dans le procès-verbal. N. Milosevic a préparé une liste de questions, et ajoute que les employé(e)s peuvent demander ce qu'il manque et obtenir l'information auprès de leur propre médecin. B. Jackson cherche à savoir si cela s'appliquerait au cas où il serait question de stabilité mentale : la personne concernée pourrait-elle consulter son propre médecin pour être référée vers un(e) spécialiste? B. Kingston répond par l'affirmative et indique que c'est la façon dont cela devrait fonctionner.

La réunion se poursuit par une séance à huis clos.

## **Mardi 19 avril 2011**

9 h - 15 h – Réunions des comités permanents.

15 h – B. Kingston déclare la séance ouverte.

### **21. Régime complémentaire de retraite**

B. Kingston donne un aperçu de l'historique du versement par le passé des pensions aux dirigeant(e)s élu(e)s, et précise qu'auparavant les pensions des membres du Conseil d'administration étaient toutes versées différemment, selon leur ministère. Certaines étaient payées directement par le ministère, d'autres par le régime de retraite de l'AFPC, etc. Il y a quelques années, on a essayé de normaliser le processus. Le Conseil du Trésor était d'accord et les documents pertinents avaient été préparés. Les années de service devaient être pleinement reconnues. Toutefois, le Conseil du Trésor a par la suite mis fin unilatéralement aux discussions de sorte que l'AFPC s'est penchée sur d'autres solutions. Elle a avancé l'idée selon laquelle elle pourrait financer elle-même un régime. L'entreprise chargée d'administrer ce régime est Buck Consultants, laquelle a fait connaître les coûts prévus pour chaque Élément. La date de mise en application du régime est le 1<sup>er</sup> mars 2011.

Considérations financières :

- Les coûts sont versés dans un fonds en fiducie.
- Chaque année, des calculs seront entrepris pour s'assurer que le budget est bien respecté, et la différence sera alors créditée ou bien facturée.
- À la retraite, un calcul final sera entrepris, après quoi la différence sera créditée ou bien facturée.

Ce régime n'est aucunement obligatoire, il y a en effet trois options :

- Présent et futur : salaires rétroactifs et continuation
- Futur seulement : salaires depuis la date de mise en application
- Option de retrait : décision unique et finale de non-participation

B. Kingston demande ensuite s'il y a des questions :

Q & R :

Combien d'années en tant que dirigeant(e) élu(e) doit-on avoir passé au poste?	Même si vous avez été élu(e) au début de votre carrière, vous auriez droit à vos « cinq meilleures années ».
Quel en sera le coût?	Sur une base permanente, environ 1,70 \$ par membre et par mois, ce qui est calculé d'après toutes les années précédentes. Si vous occupez un poste pendant cinq ans, le régime est en fait financé.
Où seraient versés les excédents?	Dans la réserve.
Si nous prenons l'option « Futur seulement » (1 <sup>er</sup> mars 2011), que se passe-t-il?	340K\$ chaque année pendant cinq ans (si les personnes continuent d'occuper les postes).
Récupérerions-nous de l'argent, par exemple si	Les fonds supplémentaires constitueraient un crédit

quelqu'un restait à un poste de dirigeant(e) élu(e) pendant neuf ans?	dans le régime.
Aurons-nous besoin d'argent pour les dirigeant(e)s élu(e)s précédent(e)s?	Les président(e)s précédent(e)s seront exclu(e)s de ce régime. Deux personnes (N. Turmel et Y. Ducharme) font l'objet d'évaluations juridiques. Dans le cas d'Y. Ducharme, nous avons reçu les documents appuyant sa réclamation.
Sur combien de membres le montant de 1,70 \$ par membre et par mois est-il calculé?	D'après un budget reposant sur 8 500 membres.
Si nous décidons de nous retirer et qu'Y. Ducharme nous traîne devant les tribunaux, devrions-nous assumer des frais supplémentaires?	Oui, nous aurions dans ce cas des frais juridiques et il nous faudrait peut-être aussi lui verser sa pension. Ces coûts devraient être couverts par une augmentation de la cotisation.
Les documents pour la pension d'Y. Ducharme ont-ils été signés par le Syndicat de l'Agriculture?	Les RH de l'AFPC se penchent sur la question, mais c'est effectivement au nom du Syndicat de l'Agriculture.
Le régime est-il le même que le régime de retraite en ce qui a trait aux prestations de survivant?	Oui.
Y aura-t-il des coûts supplémentaires pour prendre en charge les personnes de l'AFPC?	Oui, cela pourrait s'échelonner entre 10¢ et 30¢ par membre et par mois.
Ce problème est causé par le changement des règlements imposés par le CT. Nous avons une certaine responsabilité, mais pourquoi n'examinons-nous pas un processus juridique?	L'AFPC était, et est toujours, en négociation avec le Conseil du Trésor. Elle évalue ses options juridiques. Le CNA est déterminé à poursuivre le CT sur le plan juridique.
Le montant de 1,6 million de dollars provient de notre 3,2 millions de dollars, n'est-ce pas?	Oui, à la fin de l'année 2010 le montant total de nos biens était de 3 367 907 \$.
Quelles sont nos options pour payer le montant de 1,6 million de dollars?	Nous pouvons avoir une augmentation de la cotisation de 1,70 \$ par membre et par mois sur cinq ans. Nous pouvons procéder à un prélèvement spécial, calculé d'après 8 500 membres, ce qui représenterait 2 \$ par membre et par mois sur cinq années.
Les augmentations salariales sont-elles prises en compte?	Oui.
Si nous entamons des poursuites devant les tribunaux, combien de temps cela pourrait prendre?	Nous n'en avons aucune idée, mais en toute probabilité très longtemps. Au bout du compte, nous pourrions devoir de l'agent à davantage de personnes dans le régime, en plus des honoraires.
Quelle est la situation des autres anciens président(e)s, p. ex. Larry Leng?	Nous croyons savoir qu'il est satisfait de sa pension. Il est parti en 2000, et cette question n'est survenue que quelques années plus tard.
D'après un effectif de 8 500 membres et le budget proposé, serions-nous toujours en mesure de maintenir des fonds dans notre réserve?	Oui, sauf dans le pire des scénarios, nous continuerions de financer notre réserve.
Quels sont les montants prévus pour les indemnités de départ?	D'après nos états financiers vérifiés de 2010, le montant total est de 244 699 \$.
Y. Ducharme a-t-il pris récemment connaissance du problème?	Il a pris sa retraite anticipée et reporté sa pension jusqu'à tout récemment.
Le montant de 1,70 \$ par membre et par mois est-il une moyenne pondérée?	Oui.



B. Kingston confirme que si la proposition était adoptée, nous rédigerions alors des explications très précises à l'intention des délégué(e)s au Congrès. Il indique par ailleurs que le Comité des finances devra préparer un budget qui fera l'objet de délibérations lors du Congrès.

**P/A/A** (M. Vanson/J. McDonald) – Que le Conseil donne des instructions au Comité des finances pour qu'il verse la somme de 1,68 million de dollars et présente cette motion à notre Congrès triennal sous la forme d'une augmentation de la cotisation de 1,67 \$ par membre et par mois.

**Motion adoptée – Vote consigné no.1**

### **23. Résolution concernant la discipline – Raphaël Tarasco**

**P/A/A** – (R. Tarasco/M. Krebs) - R. Tarasco donne un résumé de sa résolution (voir plus bas). Il précise qu'il y a des cas où un Élément, après une enquête intégrale, décide de renvoyer un membre d'office d'une section locale. L'AFPC considère néanmoins un tel membre comme étant en règle, et celui-ci peut toujours travailler au niveau régional de l'Alliance.

D. Forsythe présente un amendement favorable, à savoir qu'il sera ajouté à la résolution que l'Élément présenterait son dossier à l'AFPC pour que celle-ci impose les mêmes sanctions. Amendement approuvé.

**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.2**

ATTENDU QUE certains dirigeants syndicaux peuvent poser des gestes et/ou tenir des propos inadéquats comme dirigeant syndical; et

ATTENDU QUE lorsqu'un élément, section locale à charte directe syndicat affilié prend des mesures pour expulser un dirigeant de ses fonctions syndicales l'AFPC n'est pas tenu, selon ses statuts et règlements de reconnaître ces décisions; et

ATTENDU QU' un dirigeant syndical expulsé de ses fonctions peut continuer ses activités syndicales avec l'AFPC; par conséquent

IL EST RÉSOLU QU' un élément, une section locale à charte directe, un syndicat affilié peut présenter les cas d'expulsion à l'AFPC afin que celle-ci impose les mêmes sanctions aux dirigeants expulsés; et

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le Syndicat de l'Agriculture présente cette résolution au Congrès triennal de l'AFPC en 2012.

## **Mercredi 20 avril 2011**

B. Kingston déclare la séance ouverte à 9 h 10, après quoi B. Jackson indique que les vins ont été choisis pour le prochain Congrès à partir de la dégustation de la nuit précédente. Le vin blanc est le Bacchus du Domaine de Chaberton et le vin rouge, un Merlot de Nk'Mip Cellars.

## **12. Rapports des comités permanents**

### **Rapport du Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité**

M. Coe présente le rapport (voir ci-joint).

**Motion** sur le Règlement XX sur le RCSST et l'ébauche de l'article pour la trousse *Info Clé* sur le harcèlement et l'intimidation – Type de violence en milieu de travail. B. Kingston indique qu'il faudrait ajouter davantage de liens à cet article à des fins de référence.

**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.3**

**Motion** sur maladies industrielles :

Devant l'augmentation du nombre de cas de maladies industrielles et de cancers,

Et du fait qu'il existe peu de renseignements dans les manuels de formation fournis par AAC ou l'ACIA,

Et du fait que l'AFPC ne dispose d'aucune donnée sur les maladies industrielles et les cancers,

Nous demandons que le Syndicat de l'Agriculture inclue de l'information dans la trousse *InfoClé* sur les maladies industrielles et les cancers, et affiche sur notre site des liens où se procurer de l'information sur les maladies industrielles et les cancers,

Et nous demandons également que l'AFPC inclue une section sur les maladies industrielles et les cancers dans ses documents de formation sur la santé et la sécurité.

**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.4**

Discussion sur le rapport:

- On fait remarquer qu'il y a actuellement 23 sièges disponibles pour les membres de groupes d'équité à la conférence de l'ACIA, et qu'un nom a déjà été avancé.

- On ajoute que l'équipe de négociation TC doit rencontrer l'employeur le 28 avril pour échanger les revendications.
- On cherche à savoir si des conseils seraient offerts relativement aux options en matière d'indemnité de départ pour les membres des groupes SV, PA et EB relevant du Conseil du Trésor. F. Murphy indique qu'il s'entretient avec les RH à AAC et qu'on lui a précisé par écrit qu'AAC prépare des lettres qui seront envoyées aux membres pour leur expliquer leurs options et les dates et délais en ce qui a trait aux décisions. Il ajoute que les programmes d'aide aux employé(e)s (PAE) offrent des conseils financiers et aussi de l'aide et de l'information. J. McDonald indique qu'un courriel comportant de l'information en la matière a été envoyé aux membres le 18 avril sur l'indemnité de départ.
- F. Murphy procède à la lecture du rapport sur la santé et la sécurité à la CCG et précise qu'il sera inclus dans les rapports.
- F. Murphy ajoute que tous les suivis ont été respectés, à l'exception du #17 (Évaluations médicales de Santé Canada), et qu'il travaille toujours sur ce point et espère que les choses seront réglées, et que la question sera incluse éventuellement dans la trousse Info Clé.
- F. Murphy précise que ce comité s'engage à afficher les procès-verbaux des réunions des comités nationaux d'orientation de la politique. Il n'a accès qu'aux procès-verbaux d'AAC et de l'ACIA, lesquels sont à jour sur le site. Pour les autres employeurs, si vous voulez les afficher, assurez-vous de les envoyer en français et en anglais si possible à F. Murphy pour qu'il prenne les mesures nécessaires.

**Motion** sur le rapport dans son ensemble (F. Murphy avec l'appui de M. Coe).  
**Motion adopté à l'unanimité – Vote consigné no.5**

### **Rapport du Comité des questions générales**

M. Vanson présente le rapport du Comité (voir ci-joint).

Teri Lee procède à la lecture du rapport sur la Conférence des droits de la personne du Syndicat de l'Agriculture.

**Motion** sur le rapport dans son ensemble (Willems avec l'appui de McKenzie).  
**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.6**

## **Rapport du Comité des Statuts et Règlements**

J. McDonald présente le rapport (voir ci-joint).

On fait remarquer que la plupart des motions du rapport ont déjà été adoptées, que l'on a juste ajouté le paragraphe « Qu'il soit résolu que », et qu'il y a un petit nombre de nouvelles motions à la fin du rapport.

**Motion** – (D. Sicard/J. McDonald) #6 : à propos du changement de nom du(de la) directeur(rice) national(e) de la PÉ pour qu'il devienne *Droits de la personne*.  
**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.7**

**Motion** – (D. Sicard/J. McDonald) #7 : à propos de l'article 11 du Titre 6 des Statuts, parties 2 et 3 : il s'agit d'un dédoublement ailleurs dans les Statuts.  
**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.8**

**Motion** – (G. Miller/M. Krebs) concernant #3, 4 et 5 : à renvoyer au Comité des finances pour qu'il en détermine le coût – à mains levées – adoptée.

Renseignements sur les coûts :

#3 – journée de formation pour le conseil (avril 2012) - 17 575 \$; au cours du prochain cycle budgétaire, cela représenterait 17¢ par membre et par mois (éducation pendant deux jours = 35 150 \$).

#5 – Invitation des suppléant(e)s en tant qu'observateurs ou observatrices à une réunion du Conseil : 63 450 \$ durant ce cycle budgétaire.

**Motion** – (B. Baergen/T. Lee) pour traiter des points #3, 4 et 5 du rapport – à mains levées – adoptée.

B. Kingston précise que si vous avez adopté le point #3, vous avez ajouté des coûts au budget.

#3 – journée de formation pour le conseil (avril 2012)

**Motion adoptée – Vote consigné no.9**

#4 – Faire venir plus tôt le Comité des Statuts pour discuter des modifications aux Statuts venant du Congrès (six personnes, deux jours) – 10 300 \$. Un amendement favorable est présenté et approuvé en faveur de « *jusqu'à concurrence de deux jours* ».

**Motion adoptée – Vote consigné no.10**

#5 – Invitation des suppléant(e)s en tant qu'observateurs ou observatrices à une réunion du Conseil.

**Motion adoptée – Vote consigné no.11**

**Motion** sur le rapport dans son ensemble (présentée par D. Sicard, avec l'appui de by J. McDonald).

**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.12**

## **Rapport du Comité des finances et communications**

R. Cormier présente le rapport (voir ci-joint).

Rectification : à la page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, il faudrait lire : « section des griefs... ».

Discussion :

Une question est posée sur la façon dont l'employeur nous prévient de la venue de nouveaux employés et nouvelles employées. B. Kingston précise que cette information vient du Conseil du Trésor et est communiquée à l'AFPC au niveau national. La récente décision confirme de nouveau que le CT doit fournir tous les renseignements concernant un(e) employé(e), ce qui nous permettrait ainsi de le ou la représenter (adresse du bureau, adresse de la maison, adresse électronique, etc.).

On demande que soient remises des notes de référence aux membres du Conseil pour les aider à expliquer où une grande partie des fonds a été consacrée, ce qui aiderait également les délégué(e)s qui posséderaient ces données. B. Kingston fait savoir que cela pourrait se faire et propose le format, soit : pourquoi y a-t-il une proposition d'augmentation de la cotisation, où ont eu lieu les dépenses, et pourquoi.

On demande que soit indiquée la mention « *date de la dernière révision* » à la page du thème ou de l'index de la trousse Info Clé, ce qui a été approuvé à titre de suivi.

On fait remarquer que l'Annexe D des nouveaux(nouvelles) directeur(rice)s/VPD devra être mise à jour, à savoir qu'il convient de supprimer « Latitude Plus ».

**Motion** sur le rapport dans son ensemble (D. Forsythe appuyé par B. Jackson).

**Motion adoptée à l'unanimité – Vote consigné no.13**

## **Présentation du budget**

Discussion :

- Tout document budgétaire présenté comportera une date et une heure (par exemple, le document d'aujourd'hui comportera la mention : 20 avril 2011 à 11 h 47). Pour chaque révision, il y aura une nouvelle date et une nouvelle heure pour s'assurer que tout le monde lit bien le même document.
- Le président passera en revue chaque poste budgétaire et chaque section sera adoptée à tour de rôle (à mains levées).

Congrès et conférences – adopté

Salaires – adopté<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> B. Jackson désire qu'il soit consigné dans le rapport qu'il a voté contre.

Voyages et réinstallation – D. Forsythe précise que nous ferons des ajouts aux postes budgétaires 15 et 16 en raison de la prolongation de la réunion de mai 2012 d'une journée de formation – adopté

Négociation collective – adopté

Appels/plaintes en matière de dotation – adopté

Formation à la médiation – adopté

Colloques régionaux – adopté

Éducation et aide aux sections locales, Règlements 12, 13, 14 et 17 – adopté

Promotion de l'égalité (nota : changement de nom à cette section pour *Droits de la personne*). Règlement 15 et RH régionales – adopté

Dépenses du bureau

- Achat d'ameublement et d'équipement – L. Budge enverra au Conseil l'échéancier du vérificateur pour l'amortissement de l'ameublement et de l'équipement, et l'aura également lors du Congrès. L'amortissement sera indiqué séparément pour le Congrès. Il est suggéré d'annexer une note au budget pour expliquer les rénovations du bureau.
- Location/entretien de l'équipement
- Loyer et stationnement
- Téléphone : il y aura un nouveau poste budgétaire intitulé « Téléconférence »
- Courrier par la poste
- Fournitures de bureau
- Dépenses de bureau diverses : les détails seront communiqués dans le document remis au Congrès
- Salles de réunion
- Montant total des dépenses du bureau : adopté<sup>3</sup>

Communications

- Interprétation simultanée – D. Forsythe précise que nous ajouterons la somme de 3 450 \$ à ce poste budgétaire au cours de l'année 1.  
**Motion** (S. Barlin/R. Cormier) pour que le montant prévu au budget reste le même, soit 60 000 \$ – adopté
- Services de traduction
- Communications : Consultant
- Communications : Imprimerie et courrier

Montant total des frais de communication - adopté

- Autres dépenses
- Articles promotionnels
- Frais bancaires
- Administration de la paye
- Assurance et caution
- Honoraires professionnels
- Fonds de justice sociale
- Dons de bienfaisance
- Action politique (à transmettre à l'AFPC pour des fonds équivalents).  
**Motion** (B. Jackson/S. Barlin) pour que le poste Action politique soit une

---

<sup>3</sup> B. Jackson désire qu'il soit consigné dans le rapport qu'il a voté contre.

réserve financée plafonnée initialement à 150 000 \$, à réexaminer lors du prochain cycle budgétaire. Amendement à la **motion** (H. Willems/D. Sicard) : que le plafond soit de 250 000 \$. Vote sur la motion principale – adopté.

Montant total autres dépenses - adopté

Vote sur le budget dans son ensemble : **Motion adoptée – Vote consigné no.14 - B. Jackson est consigné dans le rapport qu'il a voté contre.**

Discussion :

- Une brève discussion a lieu sur le montant total des dépenses. Il a été calculé que l'augmentation de la cotisation de 0,6944 % en 2012 représenterait une hausse moyenne de 5,59 \$ par membre et par mois. Le pourcentage en 2013 serait de 0,6911 %, soit 9¢ de plus, et en 2014 il y aurait une augmentation supplémentaire de 23¢. On précise que ces montants sont calculés d'après le salaire moyen évalué à tout juste au-dessus de 50 000 \$.
- On demande que pour chaque année du budget nous indiquions le montant total des dépenses réelles. D. Forsythe ajoutera ces renseignements au budget lorsqu'il sera présenté.
- On demande que soit ajoutée une note d'explication des appareils électroniques. D. Forsythe ajoutera une explication aux dépenses des VPR et directeurs et directrices dans le budget.
- On cherche à savoir pour quelle raison il y a une différence en pourcentage, ce à quoi L. Budge explique que ce montant supplémentaire serait nécessaire pour la journée de réunion de plus lors de la première année du cycle budgétaire.
- On demande si nous pourrions reporter le vote sur le budget au lendemain de l'élection fédérale. B. Kingston précise que nous sommes tenus de respecter nos Statuts et que le vote ne peut donc être reporté.

Une discussion a lieu sur le bien-fondé d'un prélèvement pour reconstituer la réserve au cas où le régime complémentaire de retraite serait adopté au Congrès.

Une **motion** est présentée (D. Sicard/F. Murphy) pour une augmentation de 2 \$ par membre et par mois afin de récupérer la somme de 1,6 million de dollars de la réserve financée. On précise que d'après un effectif de 8 500 membres il faudrait tout juste plus de huit ans pour reconstituer ce fonds. La plupart du débat est en faveur du report de ce prélèvement du fait qu'il y a encore beaucoup trop de questions en suspens qui pourraient avoir des répercussions sur nos coûts. Une **motion** (D. Forsythe/B. Baergen) d'amendement à la motion originale est présentée, qui précise qu'au cas où nos effectifs tomberaient sur la barre des 8 800 membres, un prélèvement spécial serait imposé pour récupérer les sommes que coûterait le régime complémentaire de retraite. B. Kingston demande le vote sur l'amendement : **Motion adoptée - Vote consigné no. 15.**

J. Langs/B. Payne **demande la mise aux voix** : motion adoptée.

B. Kingston demande le vote sur la **motion ainsi amendée** - prélèvement de 2 % par membre et par mois si les effectifs tombent sous la barre des 8 800 membres.

**Motion adoptée - Vote consigné no. 16 - B. Jackson, J. Langs et S. Barlin sont consignés dans le rapport qu'ils ont voté contre.**

#### **17. Formation pour les nouveaux membres du Conseil**

Ce point a été abordé sous le budget.

#### **18. Questions pertinentes à AAC**

Examen de la politique – M. Coe demande si la politique sur les employé(e)s déterminé(e)s et celle sur les récompenses et la reconnaissance ont été envoyées au Conseil pour qu'il fasse des commentaires. Elle s'inquiète du fait que trois dates importantes seulement ont été retenues (15, 25 et 35 ans) à AAC. M. Coe propose que nous demandions une reconnaissance tous les cinq ans pour mieux mettre en valeur les contributions des employé(e)s à la fonction publique. On cherche à savoir s'il y a une date limite pour présenter les demandes. B. Kingston répond que cela devrait être automatique mais que nous vérifierons s'il y a des précédents où des employé(e)s ont été reconnu(e)s pour avoir reçu des récompenses. Une autre discussion a lieu pour savoir comment ces récompenses seront traitées, après quoi l'ensemble des personnes présentes est d'accord pour reconnaître que tout cela dépend du ou de la gestionnaire concerné(e).

Formation sur le milieu de travail respectueux – M. Coe demande un suivi de cette formation qui n'est plus conjointement donnée et qui ne dure qu'une seule heure. B. Kingston prévient qu'il s'agit d'une formation sur la santé et la sécurité dorénavant, et qu'elle devrait donc être renvoyée au Comité de la politique. Il indique par ailleurs qu'il aura une réunion avec les personnes du PAM à la fin du mois pour se pencher sur cette formation.

#### **19. Le point sur l'ACIA**

Demande d'AIPRP sur la rémunération au rendement – D. Forsythe précise que nous avons reçu l'information à la suite de notre demande de février, le 12 avril. Le document sera numérisé à l'intention des membres du Conseil. Il ne comporte aucun chiffre de l'année financière 2010 du fait que les renseignements n'avaient pas été tous reçus pour l'année en question au moment où nous avons fait notre demande. Nous avons donc envoyé une deuxième demande pour les chiffres de 2010. Une motion (D.-L. McKenzie/B. Jackson) est déposée pour que soit envoyée une proposition d'AIPRP concernant la rémunération au rendement pour tous les autres employeurs – vote à mains levées : motion adoptée.



Classification des AS et CR : D. Forsythe préparera un article qui sera affiché sur le site Web.

Politique sur la prévention de la violence – On précise que nous devons encourager les gestionnaires à s'assurer que cette formation a bien lieu.

Inspection des multi programmes EG 03/04 – B. Kingston précise qu'il s'est entretenu avec C. Airth et qu'on lui a fait savoir que l'actuelle stratégie prévoit un mécanisme de transition pour travailler durant tout ce processus. Au cours des prochains mois, les EG 02 ne subiront pas d'examen mais seront qualifiés par le truchement du processus de recrutement.

Initiative de formation nationale – Le processus de « bassin » a été mis sur pied spécifiquement pour l'hygiène des viandes, en raison du volume d'inspecteurs et d'inspectrices nécessaires pour ce programme. L'Agence ne s'est pas penchée sur ce processus pour d'autres programmes, mais en raison d'une grande diversité de besoins elle n'est pas allée de l'avant. Un certain nombre de problèmes concernant le processus font l'objet d'une discussion. B. Kingston s'assurera de présenter cette question à la prochaine réunion du CCSPN.

Fermeture de l'établissement 401 XL Bœuf à Calgary – Cet établissement fermera ses portes le 6 mai. Douze employé(e)s devront être réinstallé(e)s. Un certain nombre de personnes EG 03 chargées de l'abattage cherchent des possibilités d'emploi. D.-L. McKenzie indique que deux établissements dans sa région ferment également leurs portes, mais que les personnes qui y travaillent ne veulent pas partir. B. Kingston propose de garder ouvertes les lignes de communication et de mettre sur pied le plus rapidement possible des comités consultatifs pour régler les problèmes de déménagement et de possibilités d'emploi. J. Cloutier enverra de l'information à B. Kingston concernant un problème avec des inspecteurs et inspectrices sous-traité(e)s de légumes au Québec.

**20. Conférence sur les droits de la personne** – T. Lee procède à la lecture du rapport sur cette conférence, après quoi on fait remarquer que celle-ci a remporté un vif succès. Une brève discussion a ensuite lieu.

**21. Régime complémentaire de retraite** – voir mardi 19 avril 2011, page 15.

## **22. Prochaine réunion du Conseil**

B. Kingston indique que la prochaine réunion du Conseil aura lieu le 13 août 2011 à l'hôtel Four Seasons de Vancouver avant la tenue de notre Congrès triennal.

**23. Résolution concernant la discipline – Raphaël Tarasco** - voir mardi  
19 avril 2011, page 17

**24. Divers**

**P/A/A** (M. Coe/J. McDonald) : Que le Syndicat de l'Agriculture verse un don égal à celui du Conseil pour la Marche de bienfaisance H. Willems et Brenda Baergen.

B. Kingston lève la séance et remercie toutes les personnes qui y ont participé.  
P/A/A J. Langs/G. Miller - vote à mains levées - adopté.

Procès-verbal présenté par D. Ramsay.

## Comité de la négociation collective et de la santé et sécurité

### Composition du Comité

Fabian Murphy (président)  
Michele Coe (secrétaire archiviste)  
Glenn Miller  
Raphael Tarasco  
Sam Barlin  
Meraiah Krebs  
Elaine Massie (agente syndicale)

## **Santé et sécurité**

### ACIA

La plupart des problèmes ont été retirés de la structure de gouvernance, à savoir trois niveaux de hiérarchie des comités d'orientation de la politique. Cette structure est nécessaire en raison du grand nombre de milieux de travail. L'ébauche de la politique sur la violence en milieu de travail et le harcèlement est maintenant terminée, et précise les procédures et autres protocoles pour faire face aux cas de violence en milieu de travail. L'ACIA a reconnu que le harcèlement tombe dans le cadre de la définition de la violence, et qu'il sera ainsi couvert par la partie XX du Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (RCSST). Dans l'ensemble, le Comité d'orientation de la politique en SST de l'ACIA réalise de bons progrès, ce qui constitue d'excellentes nouvelles pour nous étant donné le manque de collaboration avec cet employeur il y a encore quelques années.

### MDN

Cet employeur vient tout juste de comprendre le principe de la participation du Comité. Nous avons eu plusieurs différends à ce sujet au niveau national, mais nous réalisons actuellement des avancées. Nous avons le plaisir de vous laisser savoir que les autres agents négociateurs participent enfin aux discussions, et ne se contentent plus d'observer le processus. Debbie Graham est la nouvelle coprésidente du Comité d'orientation de la politique de l'UEDN. Une nouvelle politique sur la prévention de la violence est en cours d'examen. Le Ministère a reconnu que la politique sur le harcèlement n'est plus valide car elle ne répond plus aux critères du Code. À la dernière réunion, le chef des relations de travail a accepté d'envoyer un avis à tous et toutes les gestionnaires pour qu'ils et elles cessent d'utiliser la politique sur le harcèlement. Certaines frustrations ont été ressenties en raison de l'incroyable lenteur avec laquelle le MDN communique avec ses gestionnaires sur les lieux de travail.

### Comités locaux de la santé et de la sécurité

Devant la gravité des problèmes créés par l'employeur, l'affaire est dorénavant entre les mains du bureau national. Bob Kingston a abordé la question au cours de l'avant-dernière puis de la dernière réunion du Comité national d'orientation de la politique en santé et sécurité. Bob et Danielle travaillent ensemble sur ce dossier. Danielle est constamment en communication avec Don Neville, la personne nommée par le président du Comité national d'orientation en politique en santé et sécurité. En mai 2011, nous prévoyons d'offrir une formation conjointe avec l'employeur.

#### Commission de la fonction publique

Les réunions ont régulièrement lieu. Nous avons accepté d'utiliser l'outil d'apprentissage électronique du RCSST sur la violence en milieu de travail – sensibilisation de l'ensemble du personnel. Il y a toujours un manque de compréhension quant à la façon dont le harcèlement est abordé, c'est pourquoi les discussions vont se poursuivre, après quoi une déclaration finale sur la politique en matière de prévention de la violence devrait être publiée.

#### École de la fonction publique du Canada

L'École a dû faire face à certaines difficultés en raison d'importants changements au niveau de la direction. La nouvelle coprésidente de la direction du Comité national d'orientation de la politique en SST n'a suivi aucune formation et ne comprend pas comment fonctionnent les lois au Canada, ce qui suscite de sérieuses difficultés au niveau de l'élaboration de cette politique. La formation avait été approuvée pour l'École mais jusqu'à présent elle n'a pas été mise en application du fait que la nouvelle coprésidente n'est pas au courant de son existence. Elle a annulé une réunion au cours du dernier trimestre sans avis ni consultation, par conséquent l'École ne répond plus aux critères exigeant la tenue de réunions trimestrielles. Nous allons poursuivre cette question.

#### Le point sur le CNOPSST d'AAC

Le Comité national d'orientation de la politique en santé et sécurité d'AAC travaille actuellement sur un certain nombre d'ébauches qui en sont à divers niveaux d'achèvement :

- la politique sur la prévention en milieu de la violence en milieu de travail est sur le point d'être publiée,
- la politique sur les personnes ayant accès au milieu de travail est également presque terminée,
- la politique sur les téléphones cellulaires a été révisée conformément à l'examen cyclique tous les trois ans, et s'intitule dorénavant Directive sur l'utilisation sécuritaire de la télématique à bord de véhicule, qui inclura tous les appareils, soit des téléphones cellulaires aux ordinateurs en passant par les GPS.
- Nous avons examiné de nouveau notre programme de secourisme et de DEA, et sommes satisfaits de leur validité. Cet examen est le résultat d'une demande d'installation de DEA à l'un des centres de recherche.

Nous essayons par ailleurs de mettre la dernière main aux fonctions des contacts en matière de sécurité des laboratoires des ministères de sorte que la direction, les comités locaux de la SST et les personnes concernées aient une meilleure idée des fonctions que cela nécessite.

- Nous avons entrepris la rédaction de la première ébauche du programme sur les espaces de travail confinés.

Notre prochaine réunion aura lieu en juin.

#### Commission canadienne des grains

Les comités locaux de la SST se réunissent tous périodiquement, et les nouveaux membres suivent la formation exigée pour fonctionner comme le prévoient les règlements. Le CNOPSST se réunit régulièrement, et nous continuons d'avoir des réunions très productives. Nous révisons actuellement la politique sur la violence en milieu de travail de la CCG pour s'assurer qu'elle est conforme au Code canadien du travail.

Un programme de formation pour les membres et les gestionnaires est en voie d'élaboration et sera donné pour s'assurer que tout le monde comprend bien les changements, et savoir aussi ce qu'il doit se passer une fois au courant d'une telle situation.

**Motion**

Le Comité recommande que l'article ci-joint sur le Règlement XX du RCSST soit affiché sur le site Web.

Motion proposée par F. Murphy, avec l'appui de M. Coe

**Motion**

Attendu qu'il y a une augmentation du nombre de cas de maladies industrielles et de cancers, et

Attendu qu'il y a peu d'information, voire aucune, sur les documents de formation fournis par nos employeurs, et

Attendu que l'APFC ne dispose d'aucun renseignement sur les maladies industrielles et les cancers, par conséquent,

Qu'il soit résolu que le Syndicat de l'Agriculture inclue des renseignements dans la trousse *InfoClé* sur les maladies industrielles et les cancers, et fournisse des liens vers des renseignements sur les maladies industrielles et les cancers sur son site Web, et

Qu'il soit également résolu que le Syndicat de l'Agriculture exerce des pressions auprès de l'AFPC pour qu'elle inclue une section sur les maladies industrielles et les cancers dans ses documents de formation sur la santé et la sécurité.

Motion proposée par F. Murphy, avec l'appui de M. Coe.

## **Négociation collective**

### **Conseil du Trésor**

Des ententes ont été ratifiées et paraphées pour les groupes SV, PA et EB. L'employeur préparera des lettres sur l'indemnité de départ, lesquelles seront envoyées à tous(toutes) les employé(e)s, précisant leurs options pour recevoir cette indemnité. Les conférences sur la négociation ont eu lieu pour les groupes TC et FB, et les équipes ont été élues.

Patrick St-George (RCN) a été élu à l'équipe TC, pour l'Élément de l'Agriculture. L'équipe TC s'est réunie et a fixé une première date de rencontre avec le RE; on s'attend toutefois à ce que cette réunion soit reportée en raison de l'élection en cours.

### **ACIA**

Les dates de réunion pour la conférence sur la négociation de l'ACIA sont du 17 au 20 mai. Les délégué(e)s ont été élu(e)s par les divers colloques régionaux. L'AFPC a prévu 24 sièges supplémentaires pour les groupes d'équité pour cette conférence, les délégué(e)s n'ayant pas encore été choisi(e)s. Ce Comité a tenu une téléconférence

pour examiner les revendications contractuelles envoyées au Syndicat de l'Agriculture. Une trousse a été préparée et envoyée à l'AFPC. En sus des revendications contractuelles venant des diverses sections et aussi des colloques régions, à la suggestion de nos agentes syndicales une revendication supplémentaire sur la réaffectation à des fins de protection des travailleuses enceintes ou qui allaitent a également été envoyée.

Motion pour l'acceptation du rapport :  
Proposée par F. Murphy, avec l'appui de M. Coe.

**Rapport du Comité des questions générales  
Le 19 avril 2011**

Présent(e)s : Howard Willems (président) par Skype, Mike Vanson, Darrell-Lee McKenzie, Teri Friday, Terri Lee (directrice suppléante des RH), Nancy Milosevic

Le Comité passe en revue le procès-verbal et les suivis de la réunion de novembre 2010.

**Feuillets de la trousse *InfoClé* :**

- 1) Document sur les droits de la personne terminé et affiché.
  - 2) Travailleur(euse)s saisonnier(ère)s et à temps partiel : copier les mêmes liens que ceux dans les renseignements sur l'invalidité ainsi que sur le régime de soins de santé de la fonction publique.
  - 3) Assurance invalidité et prestations imposables.
  - 4) Pensions et prestations ouvrant droit à pension.
  - 5) Obligation de prendre des mesures d'adaptation : modifications mineures.
- **SUIVI** : que l'ébauche des feuillets 2 à 5 pour la trousse Info Clé soit renvoyée au Comité des finances et des communications pour être approuvée puis affichée sur le site du Syndicat de l'Agriculture.

**Coprésidence du Comité du Congrès** : Marianne Hladun est élue au poste de coprésidente, Darrell-Lee McKenzie étant sa suppléante.

Cinq résolutions sont présentées au Congrès par le Comité des droits de la personne.

**Affaires concernant le Comité des droits de la personne**

Le point sur l'examen de la structure du Comité des DP  
Après examen du rapport du Comité sur la structure et des recommandations, et une autre révision du Plan d'action de la Conférence sur les droits de la personne de 2010, il est décidé que l'actuelle structure du Comité des droits de la personne reste en l'état.

Le rapport sur la Conférence sur les droits de la personne est joint au présent document (présenté par Marianne Hladun et Terri Lee).

**Affaires en suspens du Comité des questions générales**

Tous les points en suspens découlant du procès-verbal précédent sont maintenant réglés. Le Comité des questions générales désire remercier les membres du Conseil national pour leur soutien au cours de ce dernier mandat.

Notes à prendre en considération par le prochain Comité des questions générales :

- Examiner le mandat du Comité des questions générales
- Revoir la stratégie sur l'engagement des jeunes
- Réviser la structure du Comité des droits de la personne
- Donner des conseils à la directrice des droits de la personne selon les besoins

- Examiner les directives du Conseil national mixte et les inclure, si besoin est, dans la trousse *InfoClé*.

Adoption du rapport proposée par Howard Willems, avec l'appui de Darrell-Lee McKenzie.



**Rapport du Comité des Statuts et Règlements  
Conseil national  
18-20 avril 2011**

**Composition du Comité :**

Denis Sicard – président  
Jane McDonald – VPR Est de l'Atlantique  
John Langs – VPR Centre de l'Ontario  
Milton Dyck – VPR Sud de la Saskatchewan  
Jean Cloutier – VPR Est du Québec  
Danielle Moffet – directrice, Défense nationale

**Ordre du jour :**

- 1. Examen de toutes les résolutions adoptées au cours des trois dernières années**
- 2. Nomination du(de la) coprésident(e) du Comité du Congrès**
- 3. Éducation**
- 4. Recommandation pour que le Comité au Congrès se réunisse avant la prochaine réunion du Conseil**
- 5. Recommandation pour inviter les suppléant(e)s à une réunion du Conseil au cours du cycle**
- 6. Proposition de modification du nom du poste « directeur(rice) national(e), Promotion de l'égalité »**
- 7. Proposition de modification au Titre 6, article 11 des Statuts.**

**Points de l'ordre du jour :**

**1. Réunions d'avril et de novembre 2010 – Approbation par le Conseil national des modifications suivantes aux Règlements et Statuts**

**A. Règlement 1 :**

- a.** Qu'il soit résolu que le Règlement 1 Partie 1(a) se lise « En vertu Titre 11, article 13 des Statuts, une lettre de créances doit être renvoyée à l'agent(e) d'administration d'ici le 31 mars de l'année du Congrès. L'agent(e) d'administration accuse réception de ladite lettre de créances dans les deux semaines qui suivent ».
- b.** Qu'il soit résolu que le Règlement 1 Partie 1(b) se lise comme suit « Il incombe au(à la) directeur(rice) national(e) de la promotion de l'égalité d'envoyer une lettre de créances pour le(la) délégué(e) du Comité des droits de la personne et son(sa) suppléant(e), conformément à l'alinéa 1(a) ».
- c.** Renuméroter les sections suivantes.
- d.** Qu'il soit résolu qu'au Règlement 1 Partie 1(d) (ancien 1(e)) soit retirée la phrase : « qui étudieront les propositions de l'Organisation ».
- e.** Qu'il soit résolu que le Règlement 1 Partie 3 se lise « Colloque » régional.
- f.** Qu'il soit résolu que le Règlement 1 Partie 3(e) soit supprimé et que les parties suivantes soient renumérotées, et que la Partie (j) traduise bien la nouvelle numérotation, soit (a) à (e).

- g. Qu'il soit résolu que le Règlement 1 Partie 3(k) se lise « Colloques » régionaux.

**B. Règlement 1A**

- a. Qu'il soit résolu que le Règlement 1A, Numéro 1 se lise comme suit « Conformément aux critères des Statuts de l'Alliance de la fonction publique du Canada, les délégué(e)s au Congrès national triennal de l'Alliance de la fonction publique du Canada sont choisi(e)s comme suit :
  - i. Vice-président(e)s exécutif(ve)s nationaux(ales)
  - ii. Conseil national
- b. Qu'il soit résolu que le Règlement 1A, Numéro 2 se lise comme suit « Si la délégation attribuée est de taille supérieure à celle du Conseil national, les délégué(e)s restant(e)s sont sélectionné(e)s à partir des vice-président(e)s régionaux(ales) suppléant(e)s/directeurs ou directrices par le Conseil national. »
- c. Qu'il soit résolu que le Règlement 1A, Numéro 3 se lise comme suit « Si la délégation attribuée est inférieure à la taille du Conseil national, que la décision relative à la désignation des délégué(e)s officiel(le)s soit prise par le Conseil national ». (Le Numéro 4 serait supprimé et le Numéro 5 deviendrait le Numéro 4.)

**C. Règlement 10**

- a. Qu'il soit résolu que le Règlement 10 soit révisé pour inclure le nouveau titre suivant « Négociation » et les nouveaux sous-titres « Pour les tables du Conseil du Trésor » (en gras) pour les Parties 1-9, et « Pour les employeurs distincts » pour la Partie 10.
- b. Qu'il soit résolu qu'au Règlement 10, Partie 3(c), soit supprimé « VPR et directeurs ou directrices ».
- c. Qu'il soit résolu qu'au Règlement 10, Partie 5, soit supprimé « (Toutefois, le VPR doit apporter une aide financière au moyen des sommes affectées aux conférences régionales.) »

**D. Titre 2 des Statuts :**

- a. Qu'il soit résolu qu'au Titre 2, Article 5 des Statuts, soit ajouté : « Pour être écologiquement responsable et qu'à cette fin toutes les communications et tous les documents soient soumis/envoyés par les voies électroniques, chaque fois que possible. (Conformément à la Politique verte du Syndicat de l'Agriculture).

**E. Titre 6 des Statuts :**

- a. Qu'il soit résolu que le Titre 6, Article 1 des Statuts se lise « Centre de l'Ontario ».
- b. Qu'il soit résolu que le Titre 6, Article 7, Numéro 2 des Statuts se lise : « L'Exécutif national convoque quatre réunions par an ».
- c. Qu'il soit résolu que le Titre 6, Article 10 des Statuts se lise : « Tous les droits, privilèges, normes de travail et rémunération relèvent de la responsabilité de l'Exécutif national ».

**F. Titre 8 :**

- a. Qu'il soit résolu que le Titre 8, Article 5, Numéro 1 des Statuts comporte la phrase suivante en plus : « La section locale invite le(la) VPR à l'Assemblée générale annuelle conformément au Titre 9, Article 4, Numéro 5 des Statuts, et envoie au(à la) VPR et aux directeurs et directrices correspondant(e)s l'avis de convocation de ladite assemblée générale annuelle, qui doit être affiché et envoyé au plus tard 30 jours avant la date dudit événement en question ».
- b. Qu'il soit résolu que le Titre 8, Article 8, Numéro 3 des Statuts comporte la nouvelle Partie (c) suivante : « être responsable d'envoyer une liste à jour des coordonnées des dirigeant(e)s au bureau national immédiatement après une élection ».

**G. Titre 9 :**

- a. Qu'il soit résolu que soit ajouté aux Articles 4 et 5 du Titre 9 des Statuts la nouvelle Partie 3 suivante « D'assister au Congrès national triennal de l'AFPC », et que les autres parties soient renumérotées.
- b. Qu'il soit résolu que soit ajouté au Titre 9, Article 4, Numéro 13 des Statuts : « Si le(la) VPR n'est pas en mesure de remplir ses fonctions, le(la) VPR suppléant(e) en assume toutes les responsabilités ».
- c. Qu'il soit résolu qu'au Titre 9, Article 5, Numéro 9 des Statuts soit ajouté : « Si le directeur ou la directrice n'est pas en mesure de remplir ses fonctions, le(la) directeur(rice) suppléant(e) en assume toutes les responsabilités ».
- d. Qu'il soit résolu que le Titre 9, Article 6, Numéro 4(a) se lise comme suit « De le rédiger et de l'afficher sur le site du Syndicat de l'Agriculture dans un délai de six semaines ».
- e. Qu'il soit résolu que le Titre 9, Article 6, Partie 4(b) se lise comme suit « De le rédiger et de l'afficher sur le site du Syndicat de l'Agriculture dans un délai de six semaines ».
- f. Qu'il soit résolu que le Titre 9, Article 6, Partie 4(d) se lise comme suit : « Les procès-verbaux des réunions des comités nationaux seront affichés sur le site du Syndicat de l'Agriculture ».
- g. Qu'il soit résolu que le Titre 9, Article 7, Partie 7 se lise comme suit : « Dès que possible ».
- h. Qu'il soit résolu que le Titre 9, Article 6, Partie 9 se lise comme suit : « Maintenir et mettre à jour la liste des président(e)s des sections locales sur le site du Syndicat de l'Agriculture ».

**H. Titre 15 :**

- a. Qu'il soit résolu que le Titre 15, Article 5 se lise comme suit : « Les présents Statuts et les modifications ultérieures sont rédigés et distribués en français et en anglais. Des copies à jour des Statuts et Règlements sont distribuées aux sections locales par les voies électroniques et affichées sur le site au plus tard huit mois après le Congrès triennal de l'Élément ».

- I. **Annexe 2 :**
  - a. Qu'il soit résolu que les modifications suivantes soient apportées à l'Annexe 2 : inclure DGSA, qui signifie Direction générale des services agroenvironnementaux, et DP, qui signifie Droits de la personne. Supprimer CCTC, PÉ et ARAP.
  
2. **Nomination du(de la) coprésident(e) pour le Comité au Congrès :**

John Langs est mis en candidature par John Cloutier, avec l'appui de Milton Dyck.  
Motion adoptée.
  
3. **Éducation :**

Le Comité recommande que le Conseil national participe à une séance de formation d'une journée dans le cadre de la réunion du Conseil national devant avoir lieu en avril 2012. Cette formation ciblerait les outils permettant de mieux communiquer avec le bureau national et/ou l'employeur. Le coût serait de 17 575 \$, soit 0,17 \$ par membre et par mois.
  
4. **Recommandation pour réunir le Comité des Statuts avant le Congrès pour traiter des modifications aux Statuts :**

Afin de respecter les dispositions du Titre 15, Article 5 des Statuts, nous sommes d'avis que le Comité des Statuts devrait se réunir avant la première réunion du Conseil national aussitôt après le Congrès, pour apporter les modifications adéquates aux Statuts et Règlements, selon les décisions prises par le Congrès national triennal. Il est aussi impératif de s'assurer que les versions française et anglaise des Statuts et Règlements sont cohérentes. Le coût de cet exercice serait de 10 300 \$ et viendrait de ce budget, et la période en question pourrait aller jusqu'à concurrence de deux jours.
  
5. **Recommandation pour inviter les suppléant(e)s des VPR à une réunion du Conseil :**

Le Comité recommande que le Conseil national invite les VPR suppléant(e)s/directeurs et directrices à une réunion du Conseil national dès que possible après la tenue du Congrès. Le Comité recommande par ailleurs que cela se fasse lors de la première réunion. Motion présentée par Jane McDonald avec l'appui de Milton Dyck. Motion adoptée. Le coût serait de 63 450 \$, provenant du budget de ce cycle.
  
6. **Le Comité recommande que la résolution suivante soit présentée au Congrès triennal :**

Qu'il soit résolu qu'au Titre 6, Article 1 des Statuts, le nom du directeur national ou de la directrice nationale pour la promotion de l'égalité devienne directeur national ou directrice nationale représentant les droits de la personne.

**7. Le Comité recommande que la résolution suivante soit présentée au Congrès triennal :**

- a. Qu'il soit résolu qu'au Titre 6, Article 11 des Statuts, les Parties 2 et 3 soient retirées car elles concernent davantage le Titre 12 des Statuts – Finances.

**Motion proposée par Denis Sicard avec l'appui de Jane McDonald.**

## **Rapport du Comité des finances**

Le 19 avril 2011

Membres présents :

Debbie Forsythe - présidente  
Bob Jackson - secrétaire  
Rick Cormier  
Barry Payne  
Brenda Baergen (par téléconférence)

Personnel :  
Larry Budge  
Sylvie Rochon

### **Communications**

#### **Concours d'adhésion de cotisant(e)s Rand**

Lorsque le concours a été lancé en janvier 2010, nous comptons 1 157 cotisant(e)s Rand. Nous avons fini l'année avec 894 cotisant(e)s Rand. Le nombre total de cartes d'adhésion signées s'est élevé à 1 113. La gagnante est la Section 10081 – Joliette. La liste des gagnant(e)s mensuel(le)s du concours se trouve sur la page mensuelle archivée du site Web. Nous avons relevé la présence de problèmes causés par des employeurs qui ne nous préviennent pas de l'embauche de nouveau personnel. Il est rappelé au Conseil de soulever cette question à tous les niveaux des CCSP.

Veillez envoyer toutes les fiches d'adhésion à Christine qui mettra à jour nos listes puis transmettra les renseignements à l'AFPC.

#### **Site Web**

Le Comité discute ensuite du site Web et de son efficacité, et signale que quelques changements ont été apportés mais qu'il y a encore beaucoup de travail à faire. Les dispositions actuelles prises avec Alan Pride ne semblent pas fonctionner, c'est pourquoi l'Exécutif se tourne vers d'autres possibilités, soit un nouvel administrateur du site. Comme cela vous a déjà été mentionné, lorsque des problèmes sont signalés, les membres devraient en faire part à Debbie Forsythe, par l'intermédiaire du Conseil national, laquelle s'assurera que les problèmes en question sont bien abordés.

#### **Trousse InfoClé**

Les problèmes soulevés concernant la trousse lors de la dernière réunion du Conseil ont maintenant été abordés, et la trousse a été grandement mise à jour. Il reste deux sections à terminer, soit celles sur l'obligation de prendre des mesures d'adaptation et la violence en milieu

de travail. Selon notre Politique verte, aucune copie papier n'a été envoyée, mais tous les renseignements sont affichés sur notre site. Nous invitons l'ensemble des VPR et directeurs et directrices à discuter de ces données avec leurs membres, particulièrement la section sur les griefs qui a été largement mise à jour. Le Comité désire ajouter que tous les commentaires reçus ont été incorporés dans la trousse.

Il est demandé aux dirigeants nationaux et dirigeantes nationales d'encourager leurs sections à mettre à jour les classeurs qui ont été préparés pour eux et elles, et à s'assurer qu'ils sont bien à jour. On précise par ailleurs qu'en raison des changements intervenus au sein des Exécutifs des sections locales, le but était de faire en sorte que les classeurs soient transmis aux personnes nouvelles élues. On propose en outre que les sections locales incluent les Statuts et Règlements du Syndicat de l'Agriculture, les Statuts des sections et tout autre document pertinent dans leurs propres classeurs.

Le Comité a aussi examiné les renseignements sur la retraite transmis par le Comité des questions générales lors de la dernière réunion du Conseil. Il est d'avis que les renseignements en la matière sont convenables aux membres, c'est pourquoi nous les incluons sous un nouvel onglet dans la trousse *InfoClé*.

## **Finances**

Nombre total de membres en février 2011 : 9 071.

Nombre de cotisant(e)s Rand : 857.

Nouveaux taux pour les repas à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011

Petit-déjeuner	15,05 \$
Déjeuner	14,15 \$
Dîner	39,85 \$
Faux-frais	17,30 \$
<b>Total</b>	<b>86,35 \$</b>

Larry a envoyé la version électronique de la demande de remboursement de frais, mise à jour, avec ces modifications.

## **Renvois**

Le Comité a ensuite abordé un renvoi venant de l'Exécutif du Syndicat de l'Agriculture sur la Politique sur les voyages en avion du SA. À des fins de clarté, tout billet supplémentaire émis doit être utilisé par le(la) conjoint(e) ou partenaire du membre (qui doit résider avec le membre) **ou** un enfant à charge (défini comme ayant 18 ans ou moins). Le Comité a aussi discuté de la référence dans l'actuelle politique à « Latitude Plus ». Du fait que cette catégorie de tarif n'existe plus, elle sera retirée de notre politique.

Larry apportera les modifications nécessaires et enverra la politique une fois amendée au Conseil.

#### État des revenus et dépenses

Le Comité a discuté du budget en vue du prochain Congrès de 2011, et déterminé qu'une augmentation de la cotisation sera inévitable si l'on veut maintenir les actuels niveaux de service. Il propose par ailleurs au Conseil d'entamer des discussions avec les membres sur la situation.

Motion d'acceptation du rapport dans son intégralité :

Proposée par Forsythe, avec l'appui de Jackson.



Votes consignés avril 2011

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
<b>Baergen</b>	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>Barlin</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
<b>Cloutier</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	3	1	1
<b>Coe</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	2	1	1
<b>Cormier</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Dyck</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
<b>Forsythe</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1
<b>Friday</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Jackson</b>	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1	2	1	1	2	2	2	1
<b>Krebs</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Langs</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	1
<b>Lee</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>McDonald</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>McKenzie</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Miller</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Moffet</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Murphy</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Payne</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Sicard</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1
<b>Tarasco</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Vanson</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Willems</b>	4	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
<b>Kingston</b>	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

1=yes/pour 2=no/non 3=abstain/abstention 4=absent